

Gestion d'une base multi-activités avec Studio / Studio+

09/12/2024

Durée de la procédure : **10 min** 

## **GESTION D'UNE BASE MULTI-ACTIVITÉS (Studio et Studio+)**

#### **Avant-propos**

Un nouveau type de bases, appelées « multi-activités », a été créé spécifiquement pour les emplois de l'audiovisuel. Ces bases combinent les tarifs 35h de plusieurs bases « classiques » existantes. Par exemple :

- **Base 31 (multi)** : regroupe les activités de la base 01 (activité « 1 Hors flux et fiction »), de la base 02 (activité « 2 Flux »), de la base 14 (activité « 3 Fiction ») et de la base 12 (activité « 4 Fiction lourde »).
- **Base 35 (multi)** : regroupe les activités de la base 19 (activité « 1 Hors flux et fiction »), de la base 33 (activité « 2 Flux »), de la base 23 (activité « 3 Fiction ») et de la base 21 (activité « 4 Fiction lourde »).

Chaque emploi appartenant à une telle base peut être associé à plusieurs activités, avec un tarif spécifique pour chacune. Par conséquent, lorsqu'un dossier utilise une base « multiactivités », il sera nécessaire, lors de la saisie du bulletin, de préciser dans quelle activité le travail aura été réalisé.

*d* Vous pouvez lire notre article dédié à la dernière mise à jour des bases emplois et mieux comprendre les bases 31 et 35 ici : <u>Mise à jour des Bases emplois - XOTIS Academy</u>

**Remarque :** Pour illustrer ce document, nous utiliserons l'exemple de la base 31.



Gestion d'une base multi-activités avec Studio / Studio+

## Paramétrage du dossier



Lors de l'attribution de ce type de base emplois à un dossier, il est nécessaire de définir un filtre. Ce filtre permet de restreindre le nombre d'activités disponibles (et donc de tarifs) lors de la saisie de bulletin.

Ce filtre reste modifiable à tout moment, offrant ainsi la possibilité de gérer différentes sessions de saisie. Par exemple, il est possible de positionner le filtre sur une activité unique, comme 'Flux', pour saisir X bulletins, puis de le modifier sur une autre activité, comme 'Fiction', pour saisir Y bulletins, et ainsi de suite.

Filtre dans le paramétrage du dossier	Type de filtre	Activités possibles en saisie de contrat
Complets	Multi-activités	1+2+3+4
Hors flux et fiction	Activité unique	1
Flux	Activité unique	2
Hors flux et fiction + Flux	Multi-activités	1+2
Hors flux et fiction + Flux + Fiction	Multi-activités	1+2+3
Fiction	Activité unique	3
Fiction lourde	Activité unique	4
Fiction + Fiction lourde	Multi-activités	3 + 4



## Fiche salarié et Liste des emplois

#### Tarifs et plafonds

Lors de la création d'un nouveau salarié, vous pourrez facilement sélectionner un emploi parmi les options disponibles grâce à l'accès à la base.

La manipulation reste habituelle, mais le filtre paramétré pour la base multi-activités dans le dossier est désormais repris dans le bandeau en haut de la fenêtre (voir cadres rouges dans les exemples ci-après).

Si le filtre est de type « Activité unique », un double-clic sur un emploi rapatrie automatiquement le tarif et le plafond de congés correspondant à l'activité du filtre sélectionné dans la fiche du salarié.

WD Base En	nploi 921C															-	-		×	
+ Nouveau	Tarifs et	) Plafonds	<u>Supprimer</u>	Imp	<b>e</b> primer	Mà) salar	iés		[	Tarifs Fl	ux				•			Fei	× mer	
Code							Type E	Base 31 P	roduction	s TV 35H c	om	plète US	SPA-SPI	-SPE	CT-SAT	EV (5911A,	5911B	) au 01	/07 🕶	
Code AEM					To:	ut afficher		Affich	er I	es Tech	niciens		🔽 Afficher les Artistes							
Emploi							Aff	Afficher les Auteurs 🔽 Afficher les autres profils 🗌 🖓 Afficher								icher les en	es emplois obsolètes			
<b>8</b>	Code C م N C	Dé	nomination	م	Dé	nomination au féminin	م	Abattement	Groupe	Code Emploi AEM	م	Code insee	Type Emploi AEM	P/I	Type contrat Word	Annexe	f va	⁼in lidité	3 1	
	2413	1ER ASSI	STANT DECO	RATI	1ERE AS	SISTANTE I	DECOR		1	PRE010		353c	2			Annexe 8			1	
$\checkmark$	2353	1ER ASSI	STANT OPV		1ERE AS	SISTANTE	DPV		1	PRE020		353c	2			Annexe 8			1	

Exemple ci-dessous, activité unique « Flux » :



Si le filtre est de type « **Multi-activités** », un double-clic sur un emploi ne rapatrie ni tarif, ni plafond congés, sur la fiche du salarié.

w Base Er	mploi 921C													-	- 0	×
	Tarifs et	) Plafonds	III Supprimer	Imp	rimer MåJ salar	iés			Tarifs Fiction	on + Fic	tion lour	de	•			(X) Ferme
Code						Type E	Base 31 P	roduction	s TV 35H com	nplète U	SPA-SPI	-SPE	CT-SAT	EV (5911A,	5911B) au	01/07
Code AEM						₩ То	ut afficher		Afficher	les Tech	niciens		🔽 Aff	icher les Art	tistes	
Emploi						₽ Aff	icher les Aut	eurs	Afficher	les autr	es profil	s	☐ Aff	icher les em	nplois obso	lètes
<b>8</b>	ر Code م C N C	∧ Dé	inomination	م	Dénomination au féminin	م	Abattement	Groupe	Code Emploi P AEM	Code	Type Emploi AEM	P/I	Type contrat Word	Annexe	Fin validite	5 1
Y	2413	1ER ASS	ISTANT DECO	RATI	IERE ASSISTANTE	DECOR		1	PRE010	353c	2			Annexe 8		1
	2413	1ER ASS	ISTANT DECO	RATI	1ERE ASSISTANTE	DECOR	[	1	PRE010S	353c	2		(i	Annexe 8		1

Exemple ci-dessous, multi-activités « Fiction + Fiction lourde » :

N.B. : Qu'il y ait eu ou pas un tarif et un plafond rapatriés sur la fiche du salarié, c'est le plafond de l'activité sélectionnée lors de la saisie du bulletin, qui sera utilisé. Le tarif sera également récupéré, mais juste pour faire un contrôle par rapport au tarif saisi (cf. paragraphe « Saisie de bulletin » - « Création manuelle »).

## **Restriction de la liste des emplois**

Lorsque le filtre n'est pas positionné sur « Complets », la liste des emplois est restreinte aux seuls emplois ayant au moins un tarif associé à l'une des activités sélectionnées dans le filtre.

#### Exemples :

- Si le filtre est réglé sur « Flux », seuls les emplois ayant un tarif dans l'activité « Flux » apparaîtront dans la liste.
- Si le filtre est réglé sur « Fiction + Fiction lourde », seuls les emplois ayant un tarif dans au moins une de ces activités (« Fiction » ou « Fiction lourde ») apparaîtront.

N.B. : Cette liste déroulante est modifiable directement dans la fenêtre. Cela permet d'ajuster le filtre défini dans le paramétrage du dossier. Par exemple :

- Si un filtre global « Fiction + Fiction lourde » a été défini dans les paramètres, vous pouvez le réduire à « Fiction » uniquement dans cette fenêtre. Cela limitera la liste aux emplois de l'activité « Fiction ».
- En sélectionnant un emploi dans cette activité et en double-cliquant, le tarif jour associé sera rapatrié sur la fiche du salarié. À noter que ce tarif ne serait pas pris en compte si le filtre était resté configuré en multi-activités (« Fiction + Fiction lourde »).



## **Visualisation / Sélection tarifs et plafonds**

# Une autre option permet de sélectionner un emploi tout en récupérant automatiquement sur la fiche du salarié les tarif et plafond associés à l'activité.

Pour cela, il suffit de cliquer sur le bouton « **Tarifs et plafonds** ». La liste des emplois est alors enrichie de plusieurs colonnes affichant les tarifs et plafonds des activités incluses dans le filtre sélectionné (indiqué par le cadre rouge).

Par exemple, dans l'illustration ci-dessous, sont présentés les tarifs des activités **« Hors flux et fiction »** et **« Flux »**.



Un double-clic sur le tarif voulu, de la ligne de l'emploi que l'on veut sélectionner, permet de faire cela.

N.B. : Un interrupteur « 35h / 39h » permet d'afficher les tarifs soit 35h, soit 39h dans le même tableau (par défaut 35h).

#### Saisie de bulletin

#### **Création manuelle**

Dans la fenêtre de saisie des bulletins, une nouvelle liste déroulante (encadrée en rouge ci-dessous) apparaît si le dossier est configuré avec une base multi-activités, comme la base 31.

Cette liste contiendra systématiquement les quatre activités connues à ce jour, mais seules celles correspondant au filtre défini dans le paramétrage du dossier seront accessibles.

Par exemple, dans l'illustration ci-après, le filtre est défini sur **« Hors flux et fiction + Flux »**, ce qui limite les options disponibles en conséquence.



Au chargement de la fenêtre, la liste est prédisposée sur la première activité accessible et s'il y a un tarif mémorisé dans la fiche salarié, il est affiché (dans l'exemple plus haut, il n'y avait pas de tarif sur la fiche salarié : « Sem. 5 jours » = 0.00).

Un contrôle est également fait entre le tarif de l'activité sélectionnée et le tarif affiché dans la zone « Sem. 5 jours » :

- Si tarif affiché > tarif activité, alors couleur de fond de la zone = bleu
- Si tarif affiché < tarif activité, alors couleur de fond de la zone = rouge
- Si tarif affiché = tarif activité, alors couleur de fond de la zone = blanc

Donc si la couleur de fond n'est pas le blanc, cela signifie que le tarif affiché n'est pas celui de l'activité sélectionnée.

Pour récupérer le bon tarif, il faudra cliquer sur le bouton <sup>1</sup> (ce bouton n'étant visible que dans le cas d'une base audiovisuelle par opposition au même bouton en jaune qui n'est visible que dans le cas d'une base cinéma).

N.B. : Le plafond congés associé au tarif est également récupéré et les tarifs horaire, jour, semaine 6 jours sont calculés.

XTIS

Si le tarif de la semaine 5 jours est modifié manuellement, en sortie de zone, le programme fera le contrôle par rapport au tarif de la base et remettra à zéro les autres tarifs (horaire, jour, semaine 6 jours).

Pour recalculer ces autres tarifs en considérant que celui qui a été saisi dans la semaine 5 jours est pour 35h, il faudra cliquer sur le bouton .

Et si l'on considère que le tarif qui a été saisi dans la semaine 5 jours est pour 39h, il faudra cliquer sur le bouton +++ .

A partir de là, la gestion de la saisie du bulletin se déroule comme d'habitude.

#### Modification

Lorsqu'un bulletin est rappelé en modification :

- Si le bulletin a été créé avec une base « classique » active, la liste déroulante se positionnera automatiquement sur la première activité accessible.
- Si le bulletin a été créé avec une base multi-activités active, l'activité sélectionnée lors de la création sera reprise, car elle est mémorisée dans le bulletin.

N.B. : Si l'activité utilisée lors de la saisie du bulletin n'est plus visible dans la liste déroulante (par exemple, en raison d'un changement de filtre dans les paramètres du dossier), elle sera automatiquement réactivée pour ce bulletin.

## Création assistée ou automatique

Lorsqu'on va créer des bulletins à partir de fichiers issus de Média, Média Plus ou MédiaLive, l'information « Activité » (« 1 » ou « 2 » ou « 3 » ou « 4 ») va être véhiculée dans le fichier. Ainsi elle sera positionnée automatiquement dans la liste déroulante et le bon plafond congés sera récupéré.

## C'est toujours le tarif du bulletin qui sera appliqué.

N.B. : Même remarque qu'en modification, si l'activité à appliquer sur le bulletin n'est pas accessible dans la liste déroulante, celle-ci est réactivée automatiquement pour le bulletin.



Si le contrat ne véhicule pas l'information « Activité » (contrat fait avec une version de Media, Media+ ou MediaLive, pas encore modifié pour cela), comme le tarif appliqué est celui du contrat, cela ne pose pas de problème si on ne connait pas l'activité, mais pour sélectionner le bon plafond congés, oui.

Donc on va chercher le plus haut plafond parmi les activités actives dans la liste déroulante et, si on n'en trouve pas, une seconde recherche sera faite parmi toutes les activités. C'est l'activité dans laquelle on aura trouvé le plafond le plus haut, qui sera mémorisée sur le bulletin.